Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2018-565** **26/07/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 26/07/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidatures :
-1 poste de directeur de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (F/H).
- 1 poste de chef(fe) du bureau du pilotage des projets de modernisation au SG/SM.

Ecole Nationale des Services Vétérinaires :

- 1 poste de directeur de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (F/H) (catégorie A).

Poste n°74501 - vacant.

Date limite de candidature : 30 septembre 2018.

Secrétariat Général / Service de la modernisation / Sous-direction du pilotage des services

- 1 poste de chef(fe) du bureau du pilotage des projets de modernisation (catégorie A).

Poste n° 74511 - poste susceptible d'être vacant.

Date limite de candidature : 20 septembre 2018.

Adjointe au Chef du Service des Ressources Humaines

VENET-LOPEZ Laurence

Directeur
de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires
(ENSV-VetAgro Sup)

Directeur adjoint de VetAgro Sup

Poste n° 74501

Classement parcours professionnel du poste : 3 et +
Catégorie A + = ISPV
Affectation géographique : Marcy l'Etoile (Rhône)
Début de mission : poste vacant au 1er mars 2019 (prise de poste anticipée envisageable)

Ce poste s'adresse à un Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire expérimenté (ISPV en Chef ou Général) ayant une très bonne connaissance des métiers des services chargés des politiques de l'alimentation et de gestion des risques sanitaires (aux niveaux central et déconcentré), des enjeux internationaux en matière de management de la santé publique vétérinaire et de gouvernance sanitaire, ainsi que des dynamiques de coopération internationale. Il a une très bonne connaissance des membres du corps des ISPV et dispose d'un excellent réseau professionnel. Il a une expérience avérée du management (hiérarchique et transversal) et une sensibilité développée pour la gestion de structures dont le modèle économique repose essentiellement sur des ressources contractuelles dans un cadre concurrentiel.

L'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV) est l'école d'application du corps des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire (ISPV), école interne de VetAgro Sup

L'ENSV, située à Marcy-l'Etoile (69), est école interne de de VetAgro Sup, Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, qui assure la formation initiale des vétérinaires sur le « campus vétérinaire » de Marcy l'Etoile et des ingénieurs agronomes sur le « campus agronomique » de Lempdes.

L'ENSV est l'école d'application du corps des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire (ISPV). Centre collaborateur de l'OIE (organisation mondiale de la santé animale) pour la « formation des vétérinaires officiels », elle est une référence mondiale en matière de formation des cadres opérationnels des services vétérinaires.

Plus largement, l'ENSV assure une mission de formation professionnelle pour la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le contrôle, l'évaluation de l'action collective en santé publique vétérinaire et en matière d'alimentation (politiques publiques et action privée), pour l'ensemble de leurs acteurs, publics et privés. Son activité, orientée vers un public national et international, est en constante évolution.

Ne disposant pas d'enseignants en propre, l'ENSV s'appuie sur un réseau de conférenciers constitué de plus de 300 experts extérieurs des secteurs public et privé, pour la majorité cadres des services de l'État (70%), mais aussi du monde professionnel vétérinaire ou de l'agroalimentaire. Chaque année une cinquantaine d'étudiants et auditeurs suivent ses formations diplômantes et près de 3 000 stagiaires bénéficient de ses actions de formation continue, pour un total d'environ 25 000 heures/stagiaires.

Le directeur de l'ENSV est nommé par le ministre chargé de l'agriculture, sur proposition du directeur général de VetAgro Sup.

Le directeur de l'ENSV est statutairement directeur adjoint de VetAgro Sup. A ce titre, il participe à l'ensemble des instances stratégiques et de direction de l'établissement et il participe à la définition,

à la mise en œuvre et à l'évaluation des stratégies de VetAgro Sup et des programmes d'actions qui leur sont associés.

Assisté d'un directeur adjoint, il :
- pilote l'ENSV, en autonomie, dans toutes ses composantes stratégiques, opérationnelles, pédagogiques, humaines, contractuelles et financières ;
- impulse les orientations stratégiques de l'ENSV et leurs modes de gestion dans une finalité de service public. Il assure cette mission dans le cadre des orientations stratégiques de VetAgro Sup et en cohérence avec le projet stratégique du corps des ISPV et, plus largement, les objectifs prioritaires du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;
- anime la politique de formation de l'ENSV et la positionne au sein de VetAgro Sup ainsi qu'au niveau régional, national et international (tutelles, enseignement supérieur vétérinaire et agronomique, université de Lyon, écoles d'application de la fonction publique, services vétérinaires français, profession vétérinaire, France Vétérinaire International FVI, réseaux des centres collaborateurs de l'OIE, réseaux européens,…) ;
- traduit les orientations stratégiques en plans d'action ;
- entretient le partenariat étroit avec des structures d'enseignement universitaire avec lesquelles elle organise des cursus de formation diplômante de niveau master (institut d'administration des entreprises et institut d'études politiques de Lyon), ainsi qu'avec des structures professionnelles vétérinaires associées à l'organisation de 150 sessions de formation continue destinées aux vétérinaires libéraux dotés d'une habilitation sanitaire ;
- adapte le projet d'organisation de l'ENSV en déclinant les objectifs par services ;
- supervise, arbitre, organise les moyens et ressources de l'ENSV;
- gère et manage les ressources humaines de l'ENSV et ses étudiants, notamment ceux d'entre eux qui, étant en formation statutaire ISPV, y sont affectés administrativement ;
- finalise la négociation des nouveaux partenariats et la constitution d'un réseau international de centres collaborateurs de l'OIE pour la formation des vétérinaires officiels.

Le personnel de l'ENSV est constitué :
- de 7 cadres, dont 5 titulaires[1] et 2 cadres contractuels sur ressources propres de l'ENSV[2] ;
- et 7 assistantes de gestion (5.7 ETP), dont 4 agents titulaires et 3 contractuelles (1,7 ETP) sur ressources propres de l'ENSV.

Le budget de l'ENSV (1.3 M€/an, hors salaires fonctionnaires), intégré au budget de VetAgro Sup, est constitué pour 15 % d'une subvention du ministère destinée à mettre en œuvre la formation statutaire, complétée (85 %) par une activité très diversifiée et répondant à des commandes publiques et privées en matière de formation diplômante et formation continue destinée à des auditeurs publics et privés, nationaux et internationaux, ainsi que de travaux confiés aux étudiants.

Son modèle économique et opérationnel est ainsi très dynamique et doit faire l'objet d'un pilotage attentif pour assurer son fonctionnement et son développement ambitieux dans un cadre compétitif, au service de ses missions et des attentes de sa tutelle.

Le directeur de l'ENSV est susceptible d'être proposé au Conseil d'Administration du GIP France Vétérinaire International (FVI) pour en assurer la direction.

Ce groupement d'intérêt public comporte 17 membres représentant un panel complet des compétences vétérinaires des secteurs public et privé : administration, recherche, enseignement, laboratoires, praticiens, AVSF, industrie du médicament, institut de l'Elevage (http://www.france-vet-international.org). L'équipe opérationnelle de FVI est constituée de 5 cadres (ISPV, IPEF, IAE mis à disposition par le ministère) et 3 assistantes de gestion (dont 2 contractuelles en CDD sur ressources propres de FVI). Le siège est à Marcy l'Etoile (ENSV) avec 2 antennes à Paris et Montpellier. FVI a pour objet social de « fédérer, coordonner et promouvoir à l'international l'offre française de formation

1 Actuellement : 4 ISPV (directeur compris), 1 agent contractuel en CDI Etat Dr en droit publique

2 Actuellement 1 CDI Dr en science politique, 1 CDD ingénieur d'étude en charge d'une mission numérique

et de coopération techniques vétérinaires » en matière de management de la santé publique et de la gouvernance sanitaire vétérinaires, au travers de deux volets d'activité :

- Expertise en management de la santé publique et gouvernance sanitaire, avec un portefeuille de projets (sur appel d'offres concurrentiels) de 2 M€ / an (bailleurs : UE à 85 %, OIE, AFD et MEAE à 5% chacun), correspondant à la mobilisation de plus d'une centaine d'experts par an sur 300 missions de courte durée (1 semaine) et parfois d'expatriés à temps plein en fonction des projets.

- Plateforme « formation en élevage et santé animale aux Suds », dans le cadre d'une équipe mixte FVI (responsable d'équipe) et Cirad (6 agents) pour organiser des Masters, CES, et sessions de formation continue (http://formation-elevage-suds.cirad.fr).

Le directeur actuel de FVI (également directeur de l'ENSV), assisté d'une directrice adjointe (Paris) :

- pilote FVI, dans toutes ses composantes stratégiques, opérationnelles, humaines, contractuelles et financières ;
- définit, met en œuvre les orientations stratégiques du groupement, impulse sa politique de développement dans ses différents environnements nationaux et internationaux ;
- supervise, arbitre, organise les moyens et ressources, pilote et adapte le projet d'organisation du groupement en déclinant ses objectifs ;
- participe à la négociation et au suivi des partenariats, dans l'objectif de constituer et maintenir le réseau international de collaborations de France Vétérinaire International.

Le successeur du directeur actuel de FVI aura également pour mission d'engager l'évolution de FVI dans le paysage de l'expertise française à l'international avec, notamment, un possible rapprochement structurel avec l'ENSV-VetAgro Sup.

Compétences requises :

- Connaissance des institutions, notamment de l'administration centrale du ministère et des services déconcentrés en charge des politiques de l'alimentation et de gestion des risques sanitaires ;
- Connaissance du fonctionnement des organisations internationales et communautaires de son périmètre de compétence thématique ;

- Dynamisme, aptitude à travailler en réseau et à négocier avec des partenaires variés ;
- Organisation, capacité à conduire des projets et à anticiper les évolutions de son environnement ;
- Qualités relationnelles, capacité à décider, manager et évaluer une équipe, à assurer une supervision de la gestion budgétaire et comptable ;

- Aptitude au management transversal (réseau)
- Aptitude à la gestion de structures dont le modèle économique repose essentiellement sur des ressources contractuelles, dans un cadre concurrentiel ;
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit ;

- Disponibilité pour de fréquents déplacements en France et à l'étranger

Modalités de candidature

Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV actualisé et d'une lettre de motivation à direction@vetagro-sup.fr, avant le 30 septembre 2018.

Contacts

Emmanuelle SOUBEYRAN, Directrice Générale de VetAgro Sup, 1 av. Bourgelat, 69 280 Marcy l'Etoile. Tél : 04.78.27.73 – courriel : emmanuelle.soubeyran@vetagro-sup.fr

Olivier FAUGERE, Directeur de l'Ensv-VetAgro Sup et du Gip France Vétérinaire International - FVI, 1 av. Bourgelat, 69 280 Marcy l'Etoile. Tél : 04.78.25.45 – courriel : olivier.faugere@ensv.vetagro-sup.fr et olivier.faugere@fvi-atf.org

Pour en savoir plus :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Secrétariat Général
Service de la modernisation
Sous-Direction du pilotage des services
Bureau du pilotage des projets de modernisation
78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP

Chef(fe) du bureau du pilotage des projets de modernisation

<table>
<tr><td colspan="2">N° du poste : 74511
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td>Classement parcours professionnel poste catégorie A(ouA+) : 3</td><td>Groupe RIFSEEP :

pour attaché d'administration : G1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Poste susceptible d’être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l’environnement professionnel</td><td>Au sein du secrétariat général/service de la modernisation, la sous-direction du pilotage des services (SDPS), qui comprend deux bureaux et une mission, est chargée d'accompagner les services (administration centrale et services déconcentrés) pour l'accomplissement de leurs missions selon trois axes :

1/ l'attribution des moyens (effectifs et crédits de fonctionnement) ;

2/ le renforcement de la performance par le contrôle de gestion et le contrôle interne;

3/ l'appui aux évolutions dans les méthodes de travail et l'organisation des services.

Le Bureau du pilotage des projets de modernisation (BPPM), fort d'une équipe de 9 agents de catégorie A, est plus particulièrement chargé de ce 3e axe. A ce titre le BPPM :

-impulse des méthodes de travail visant à favoriser l'adaptation des services aux évolutions de la société (démarches participatives, approche par les processus, codéveloppement)

-accompagne les structures dans les mutations générées par les réformes, dans les évolutions managériales ou méthodologiques qu'elles souhaitent mettre en place ou dans leurs projets transverses (par exemple constitution de réseaux professionnels ou plan d'accompagnement des services d'économie agricole) ;

-coordonne, organise et assure le suivi global des actions de transformation de l'action publique portées dans le cadre d'Action publique 2022: plan de transformation ministériel, plan de simplification des normes et des procédures...;

-impulse, coordonne et développe les démarches d'appui à la performance des services : projets de service, revues de processus, animation du contrôle interne ;

-impulse et coordonne la politique de qualité de la relation avec l'usager :

• par rapport aux usagers externes : mise en place d'indicateurs de qualité, développement de l'administration électronique, animation éditoriale et technique du site « mes démarches » ;

par rapport aux usagers internes : le BPPM assure la maîtrise d'ouvrage des outils transversaux ne relevant pas des directions métiers: messagerie, outils collaboratifs, visio-conférence, référentiel des usagers, dispositif d'authentification,</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td>• Impulser des méthodes de travail visant à favoriser l'adaptation des services aux évolutions de la société et accompagner les services dans les projets de conduite du changement;

• Porter la démarche de transformation d'Action publique 2022 au sein du ministère et en accompagner la mise en œuvre ;

Développer et renforcer la fonction « maîtrise d'ouvrage des systèmes informatiques transverses ». Cet objectif est très important, dans le contexte du plan de transformation ministériel et de son volet numérique.</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">

Encadrer une équipe de 9 agents de catégorie A aux missions et aux compétences très diverses, organiser le travail du bureau, s'assurer du respect des échéances, assurer l'information de la hiérarchie
Assurer le suivi du programme « Action publique 2022 » au sein du ministère :

Être le correspondant modernisation du programme « Action publique 2022 »
Organiser et assurer le suivi global des plans de transformation et de simplification du ministère
Planifier et suivre la dématérialisation des procédures
Piloter et animer, avec les chargés de mission responsables, les réseaux « modernisation », « simplification » et « contrôle interne » du ministère

Mettre en place une offre de service à destination des services déconcentrés et de l'administration centrale pour faciliter la conduite du changement :

Assurer une veille sur les méthodes de travail innovantes, savoir les diffuser à bon escient, assurer la cohérence des actions
Assurer un étalonnage des pratiques des bureaux comparables au sein des divers départements ministériels
Tirer pleinement parti du Fonds de modernisation et de réforme, fonds dédié à l'accompagnement des services et en assurer la gestion

Renforcer la fonction « maîtrise d'ouvrage des systèmes informatiques transverses », la piloter et la coordonner

</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Le champ relationnel du poste est très riche et varié.
Au sein du MAA :

ensemble des directions d'administration centrale et des services du secrétariat général et notamment SDSI,SRH, SAFSL
services déconcentrés du ministère (DRAAF,DAAF,DDI)

Service du Premier ministre/ Ministère de l'Action et des Comptes publics : DILA, DITP,DINSIC
Tous ministères : correspondants modernisation des ministères
MTES : équipe de maîtrise d'ouvrage du courrielleur Mélanie2</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissance institutionnelle du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Connaissance des méthodes de gestion de projet et de conduite du changement
Expérience dans la maîtrise d'ouvrage de système d'information appréciée
Expérience en service déconcentré du MAA appréciée</td><td>Capacité d'encadrement
Capacités expertes d’analyse et de synthèse
Excellente capacité rédactionnelle
Rigueur et sens de l'organisation
Souci du reporting auprès de la hiérarchie
Goût pour le travail en équipe et l'animation
Aptitudes relationnelles
Goût pour l'innovation</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Mme Anne CROZAT, sous-directrice du pilotage des services :
Tel : 01 49 55 47 08, anne.crozat@agriculture.gouv.fr

M.Olivier DENAIS, chef du service de la modernisation
Tel : 01 49 55 60 21, olivier.denais@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>